



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Le site Internet de la Commune a fait son nettoyage de printemps ! Vous pouvez à présent formuler vos demandes et remarques en ligne :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

À vos agendas ! Programme des manifestations de mai à juillet 2018

Mai 2018

Mardi 8 : Commémoration du 8 mai 1945 Le Conseil vous invite à la cérémonie de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale **ce mardi 8 mai 2018** :

- 10 h 30 Rassemblement sur la place de la mairie.
- 10 h 45 Dépôt de gerbe aux deux monuments.
- 11 h 15 Vin d'honneur, salle « CPI ».

Mardi 15 : Séance « Bébés Lecteurs » Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

Dimanche 20 : Course « Nature » - Par la Compagnie ACACIA

11èmes foulées du Santerre avec un nouveau parcours à travers la forêt et les petits chemins.

Les marcheurs pourront, eux, emprunter le parcours de 9 km à partir de 9h30.

Deux parcours de course nature sont proposés (9 km et 12 km - départ 10h) et il y aura une récompense pour le premier lamottais et la première lamottaise.

Inscriptions : <http://courses80.free.fr> ou sur place.

Juin 2018

Mardi 5 : Séance « Bébés Lecteurs » Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

Samedi 16 : Soirée Jeux de société et Barbecue organisée par la Médiathèque « Croq'pages » à partir de 17 h 00. Plus de renseignements croqpages.fr.

Juillet 2018

Samedi 14 : Commémoration du 14 juillet 1789 : Rendez-vous à la Mairie à partir de 10 h 45.

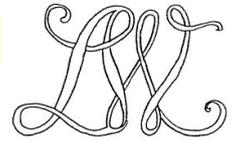
A l'issue de cette commémoration, un vin d'honneur sera servi sur la place de la Mairie. Le midi, des tables et un barbecue seront à votre disposition. Chacun aura la possibilité de cuire son repas sur place. Nous piqueniquerons ensemble, et l'après midi, petit moment de détente autour de diverses animations.

BALAYAGE DES RUES - PLANNING 2018

Vendredi 11 mai * Mardi 25 septembre
Mardi 10 juillet * Mardi 27 novembre

Afin que le nettoyage soit complet, il est nécessaire qu'aucune voiture ne soit stationnée sur la chaussée.

Merci de votre compréhension.



À LIRE ATTENTIVEMENT

Dégradations au centre du Village...

Il est souvent bien agréable de se promener dans le village. Mais quelques indéclicats ont pris un malin plaisir à modifier à leur manière son environnement... En effet, depuis quelques jours, nous avons découvert des dégradations diverses et variées. Voici quelques images de leurs « œuvres » :



À la mairie, des drapeaux arrachés sur plusieurs jours...



À l'école et ses environs, panneau de signalisation arraché et jeté dans la cour, tuiles jetées.

À la salle polyvalente, tags.

Nous appelons à la vigilance et au civisme de chacun pour que de tels agissements cessent.

À Lamotte-Warfusée, on peut s'amuser dans différents espaces d'aires de jeux pour petits et grands ou venir découvrir les animations proposées par les associations actives du village...

Ces dégradations ont un coût ! La Commune paie avec vos impôts. Soyez attentifs !

Assainissement individuel, soyez précautionneux !



Les écoulements des eaux usées ne doivent pas se faire par le fil d'eau de la rue.

Nous vous rappelons que l'assainissement individuel impose le traitement des « eaux ménagères » par système d'épandage sur votre terrain.

La compétence de la police des eaux usées appartient à la Communauté de Communes du Val de Somme. Sachez que des contrôles sont régulièrement réalisés. En cas de constatation de rejet de ces eaux, l'intercommunalité peut vous verbaliser.

Pour toute demande de renseignements (entretien, subventionnement, remise en conformité, etc.), rapprochez-vous de la Communauté de Communes du Val de Somme.